

Patinoire 2020-2021

mesures particulières reliées à la COVID-19

Nous vous demandons de respecter les règles suivantes, à défaut de quoi nous devons vous interdire l'accès à la patinoire

EN VIGUEUR À PARTIR DU 8 FÉVRIER 2021

Sur la glace

- Nombre maximal de personnes à la fois sur la patinoire : 15

- Fermeture de la patinoire à 19h30 les soirs où elle est ouverte afin de respecter le couvre-feu en vigueur

- Respecter le plus possible la distanciation physique de 2 mètres

- Activités permises :
 - Patinage libre
 - Hockey LIBRE individuel (pas en équipe)
 - **NOUVEAU! Hockey en équipe pour un maximum de 4 personnes de résidences différentes, en évitant le plus possible les contacts entre les joueurs**
 - Autres activités avec contacts sporadiques (moins de 15 minutes par jour par personne)

Local de la maison des jeunes

- Non accessible jusqu'à nouvel ordre

- Les utilisateurs de la patinoire devront chausser leurs patins dans leur voiture ou en utilisant les cabanes extérieures de la patinoire

